



2025

ESPACE JEUNESSE

« LA P'TITE GARE »

Dossier d'inscription

SOMMAIRE

Règlement intérieur.....	3-7
Fiche sanitaire (à détacher).....	9-10
Fiche de renseignements (à détacher).....	11
Fiche d'adhésion famille (à détacher).....	13
Projet pédagogique.....	15-24

Centre socioculturel « la P'tite Gare »

35, rue du Maréchal Leclerc 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE

Tel : 02 51 26 92 29 / 06 14 01 17 11

Email : espacejeunesse@lapetitegare.com

Site internet : lapetitegare.centre-sociaux.fr

REGLEMENT INTERIEUR 2025

L'Espace Jeunesse accueille les Color'ados (de 11 ans à 13 ans) et l'Espace Jeunes (de 14 à 17 ans) scolarisés à Saint Gilles Croix de Vie ou demeurant sur la commune, ainsi que les Jeunes Adultes (de 18 à 25 ans). C'est un lieu d'échange, de rencontre, d'organisations de projets, de sorties, de séjours.

La première inscription

Un dossier est à remplir à l'Espace jeunesse avec les parents.

- La fiche de renseignements 2025
- La fiche sanitaire de liaison avec une photocopie des vaccins
- Une attestation de votre Quotient Familial de la CAF ou de la MSA ou votre numéro d'allocataire
- L'éventuel avis de prise en charge de votre CE ou de votre employeur.
- L'adhésion familles et le règlement par chèque libellé à l'ordre du C.S.C, espèces ou carte bancaire ou par Hello asso (QR code dans le dossier).

Aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier est incomplet ou si le paiement n'a pas été transmis !

L'inscription nécessite une adhésion familiale au centre socioculturel s'élevant à 8€ lors de la 1ère inscription et à chaque début d'année civile.

Cette cotisation donne droit à toutes les activités de l'Espace Jeunesse pour une année civile. Cependant, lors de sorties, une participation financière supplémentaire peut être demandée ainsi qu'une autorisation parentale spécifique. Pour les Color'Ados, en période de vacances scolaires, les tarifs varient en fonction du quotient familial et de l'habitation à Saint Gilles Croix de Vie ou non.

N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS de votre commune si votre quotient CAF est inférieur à 700.

Attention ceci est à titre indicatif car les critères d'attribution sont propres à chaque CCAS.

Au début de chaque année et de chaque été, nous vérifions le quotient familial sur le site professionnel de la CAF. Tout changement en cours d'année scolaire doit être signalé par la famille.

Aucune inscription ne sera acceptée par mail ou par téléphone.

Pour enregistrer une inscription, dans la limite de l'agrément qui nous est accordé, nous devons impérativement être en possession du règlement et du bulletin d'inscription (disponible sur le site internet « lapetitegare.centres-sociaux.fr » ou au centre socioculturel) ou de l'inscription par internet « Le Portail Famille ».

Pour les jeunes désirant découvrir l'Espace Jeunesse, la première journée est accessible en qualité de « visiteur ». Nous ne pouvons pas accepter plus de 3 visites.

Les inscriptions à l'année

➤ Par internet avec « Le Portail Famille »

Vous pouvez inscrire votre enfant par internet. Manon CONDEVAUX, directrice jeunesse, vous donnera accès au site « **Le Portail Famille** », grâce à vos codes d'accès et au protocole à suivre. Cela est très facile et rapide.

→ lapetitegare.portail-defi.net



➤ **Par bulletin d'inscription ou par courrier**

Les inscriptions se font également par bulletin d'inscription ou par courrier (à déposer dans la boîte aux lettres), obligatoirement sur les temps d'ouverture de l'Espace Jeunesse.

Nous pouvons vous accueillir du mardi au jeudi, ainsi que le samedi (hors vacances scolaires). En période de vacances scolaires, les horaires d'accueil sont en fonction du programme d'activités défini. Possibilité de rendez-vous exceptionnellement en dehors de ces horaires.

Mardi	9h-12h30 / 14h-17h
Mercredi	9h-12h30 / 14h-19h
Jeudi	9h-12h30 / 14h-17h
Samedi	14h-19h

Votre interlocuteur privilégié : Manon CONDEVAUX – Directrice de l'Espace Jeunesse « La P'tite Gare ».

➤ **Absence et annulation**

Les annulations pour les activités se font au plus tard 48 H avant l'activité via le Portail Familles. Si le délai d'annulation n'est pas respecté, la famille se verra facturer la prestation réservée comme une « absence injustifiée ».

En cas d'absence pour raison médicale, la famille devra présenter un certificat médical ou une ordonnance, sous 7 jours. La prestation ne sera alors pas facturée.

Les Horaires

(* les heures d'accueil peuvent être modifiées et adaptées selon les besoins et les attentes du public)

- **Color'ados (11-13 ans)** est ouvert selon les plages horaires suivantes :

Périodes scolaires

Mercredi de 14h à 19h

Vendredi de 20h à 22h.

Samedi de 14h à 19h

(Obligation de rester le temps de l'animation)

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi selon le programme d'activités
13h30-17h30

(Obligation de venir du début à la fin du créneau)

Des soirées, ainsi que des séjours, peuvent être mis en place.

- **L'Espace Jeunes (14-17 ans)** est ouvert selon les plages horaires suivantes :

Périodes scolaires

Mercredi de 14h à 19h

Vendredi de 20h à 22h.

Samedi de 14h à 19h.

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi selon le programme d'activité
14h00-19h00

Des soirées, ainsi que des séjours, peuvent être mis en place.

(Tracts visibles sur le site du Centre Socioculturel : <http://lapetitegare.centres-sociaux.fr/>)

Ainsi que sur Facebook et Instagram)

L'encadrement

Il répond aux exigences prévues par la réglementation concernant l'accueil des mineurs. Le directeur est qualifié du diplôme BPJEPS et l'ensemble des animateurs sont des professionnels diplômés de l'animation. L'encadrement peut être complété par des animateurs saisonniers.

Manon CONDEVAUX
Responsable Jeunesse
(B.P.J.E.P.S)



Gwenolé DAVERDON
Animateur Jeunesse
(B.A.F.A)



Norme d'encadrement :

- 1 animateur pour 12 enfants âgés de 11 à 13 ans
- 1 animateur pour 20 jeunes âgés de 14 à 17 ans dans le local.
- 1 animateur pour 12 jeunes lors de sorties extérieures

Le taux d'encadrement respecte la réglementation en vigueur, cependant, nous pouvons recruter un animateur supplémentaire lors de certaines activités proposées aux jeunes.

Les vélos et les scooters

Ils sont parkés à l'entrée, près du portail. Correctement stationnés, ils doivent laisser la place à un véhicule de secours de pouvoir accéder à la cour. Pour des raisons de sécurité, une fois passé le portail, les véhicules devront entrer moteur éteint.

Les comportements

Il est rappelé également que les jeunes doivent avoir des comportements ou des attitudes :

- Respectueux des autres personnes.
- Respectueux des locaux et du matériel.
- Respectueux et bienveillants (toute forme de discrimination envers autrui sera sanctionnée).
- De sorte à ne pas se mettre en danger physique personnellement

Le jeune ne doit avoir de discours :

- Non admis par la loi française (propos raciste, sexiste, et homophobe,)
- Ne respectant pas les autres jeunes et le personnel.

Téléphone

L'utilisation du téléphone doit être raisonnée. Si besoin, les animateurs pourront accompagner à réguler le temps d'utilisation.

En cas d'utilisation pouvant nuire au groupe ou à l'activité, nous nous réservons le droit de garder le téléphone le temps de l'accueil.

L'alcool et les stupéfiants

Strictement interdit et non admis par la loi, la consommation d'alcool ou de stupéfiants dans les locaux et hors locaux entraînerait le signalement à la famille. Dans le cadre d'un travail de prévention et de

pédagogie, une relation d'écoute spécifique sera mise en place avec la famille. Dans certains cas, l'expulsion temporaire du jeune pourrait être envisagée.

Le Tabac

Il est interdit de fumer dans les locaux et hors locaux et pendant le temps d'activités.

Sanctions

En cas de non-respect de ce règlement, une sanction proportionnelle et cohérente à la faute commise sera mise en place par les animateurs.

En cas de faute grave ou de récidive, l'équipe se réserve le droit de convoquer la famille dans une démarche d'échange et de dialogue avec celle-ci.

La relation amoureuse

Dans un souci de protection des plus jeunes, une attention particulière sera prise de la part des animateurs concernant les « flirts ».

L'objectif n'est pas d'empêcher les jeunes de s'aimer mais de veiller à ce que cela se fasse dans le respect de l'autre partenaire et vis-à-vis du groupe. Ils veilleront particulièrement aux comportements des jeunes de moins de 16 ans.

Il s'agit d'un sujet délicat et aussi les animateurs jugeront des limites de la décence et bienséance et veilleront à ce qu'elles ne soient pas franchies.

Handicap et santé

L'état de santé de l'enfant doit lui permettre de profiter pleinement de sa journée. Si des symptômes sérieux l'en empêchent (fièvre, vomissement, ...), la directrice et/ou l'animateur du club pré-ado pourront refuser son admission, ou appeler les parents pour qu'ils viennent le chercher en cours de journée.

Les animateurs ne peuvent être habilités à administrer un traitement médical que dans le cadre d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI). Dans ce cadre, le jeune remettra à l'animateur sa trousse de secours.

En cas d'urgence, la directrice et/ou l'animateur du club pré-ado préviendront le responsable légal, ou à défaut les personnes mentionnées sur la fiche d'inscription, et/ou préviennent immédiatement les services d'urgences (SAMU).

Pour la sécurité de tous, un jeune ne doit en aucun cas avoir de médicament en sa possession.

Nous nous engageons, à accueillir dans les meilleures conditions, les ados en situation de handicap. Une rencontre avec le jeune en situation de handicap et ses parents peut être envisagée pour discuter de son accueil dans les meilleures conditions. Par ailleurs, les locaux possèdent des accès pour l'accueil de publics en situation de handicap.

Les activités

Les activités constituent un tremplin pour la découverte des loisirs, la rencontre avec les autres et la connaissance de soi et de son environnement. Elles répondent aux attentes et s'adaptent aux souhaits des jeunes.

Le rythme des activités et leur déroulement sont en cohérence avec le projet pédagogique. Les activités se déroulent selon les capacités des jeunes sans esprit de compétition, ni d'élitisme et dans le respect de chacun.

L'inscription est obligatoire pour toutes les activités, le remboursement ne se fera que sur un certificat médical et pour des motifs sérieux.

Les tarifs Color'Ados

Le prix des activités est calculé selon le quotient familial de chacun. Ce quotient vous est délivré par la CAF.

Quotient Familial	0-500	501-700	701-900	901-1400	1401 et +
Forfait journée / habitant Saint Gilles Croix de Vie	2.5€	3€	4€	5€	6€
Forfait journée / habitant hors commune	3.5€	4€	5€	6€	7€

Les tarifs 14-17 ans

Selon le type d'activités, une contribution financière pourra être demandée aux jeunes, notamment pour les sorties, les repas ou autres activités. Cependant, les animateurs veillent à ce que ces animations restent à faible coût pour les jeunes.

Les locaux



Color'ados

Espace Détente

Salle ciné

Accueil

Cuisine

Les responsabilités

Chacun porte la responsabilité du groupe et le groupe porte la responsabilité de chacun.

Un manque de responsabilité individuelle a des incidences sur le plan collectif.

Les partenaires de l'Espace jeunesse, les jeunes comme les adultes, sont responsables des décisions prises ensemble et s'engagent à les respecter.

D'une façon générale, les rapports entre jeunes et adultes sont basés sur l'écoute, la démocratie, l'équité, la tolérance et le respect des différences.

Les jeunes sont ainsi invités à prendre des responsabilités à la mesure de leur âge et de leur capacité.

Le Centre Socioculturel se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou perte des effets personnels.

Si un jeune 14-17 ans ne vient pas au local de l'espace jeunes ou dès qu'il en est sorti, il n'est plus sous la responsabilité du directeur de l'Espace jeunes.



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 2025

Code de l'Action Sociale et des Familles

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

GARÇON FILLE

COLOR'ADOS (11-13 ans)

ESPACE JEUNES (14-17 ans)

JEUNES ADULTES (18-25 ans)

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

2 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? OUI NON

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non

ALIMENTAIRES oui non

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....

.....

.....

.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :





Espace Jeunesse « La P'tite Gare » Fiche de renseignements 2025



- Color'Ados (11-13 ans)
- Espace Jeunes (14-17 ans)
- Jeunes Adultes (18-25 ans)

JEUNE

Nom du jeune
 Prénom
 Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :
 Scolarisation :
 Numéro de téléphone du jeune :

FAMILLE

Représentant légal 1 :

Lien de parenté :
 Nom :
 Prénom :
 Adresse :

Représentant légal 2 :

Lien de parenté :
 Nom :
 Prénom :
 Adresse :

Code Postal :
 Ville :
 Tél fixe :
 Portable :
 E-mail :

Profession :
 Nom de l'employeur :
 Tél employeur :

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS (A remplir obligatoirement)

Régime général MSA Autres (précisez :

CAF: N° Allocataire Quotient familial:

MSA :N° Allocataire (n° Sécurité .Sociale).....

MUTUELLE : N°

ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE :

DECLARATION du TITULAIRE de L'AUTORITE PARENTALE

Je soussigné(e), M
 Responsable légal de l'enfant

- Inscris mon jeune à l'espace jeunesse et l'autorise à participer aux différentes activités et sorties proposées par les organisateurs.
- Autorise mon enfant à participer aux activités baignade (plage ou piscine).
- Autorise le centre socioculturel à utiliser CAF PRO (*consultation électronique du quotient familial par nos agents accrédités*),
- Autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale : médecin, hospitalisation, interventions chirurgicales.
- Dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir AVANI ou APRES la prise en charge effective des jeunes par les animateurs.
- Accepte que mon jeune puisse entrer et sortir librement de l'enceinte de l'espace jeunes.
- Autorise mon jeune à rentrer seul à la maison à la fin des activités.
- Sinon, liste des personnes autorisées à venir le chercher :
 Nom :
 Prénom :
 Lien de parenté :
 M'engage à informer l'équipe d'animation de la structure, en cas de changement de ces renseignements.

CONCEDE LE DROIT A L'IMAGE DE MON ENFANT

- Autorise les organisateurs à prendre les photos, des films de mon jeune dans le cadre des activités du centre socioculturel.
- Autorise à les publier (presse, édition papier, site internet, tout support de communication), à des fins non commerciales, et d'information.

REGLEMENT INTERIEUR

- Certifie avoir pris connaissance des conditions de fonctionnement de l'Espace Jeunesse et m'engage à les respecter.

A le/...../.....

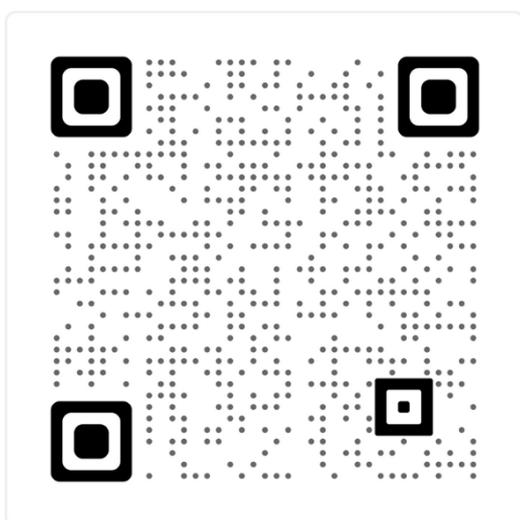
Signature de la personne responsable

Signature du jeune

Le président en qualité de responsable du traitement précise que les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatique automatisé au sein de l'association. Elles sont communiquées à l'ensemble des bénévoles et des salariés de l'association. Elles sont destinées à l'élaboration de la programmation de l'association. Conformément au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi "informatique et libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de portabilité relatif aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat du Centre Socioculturel.

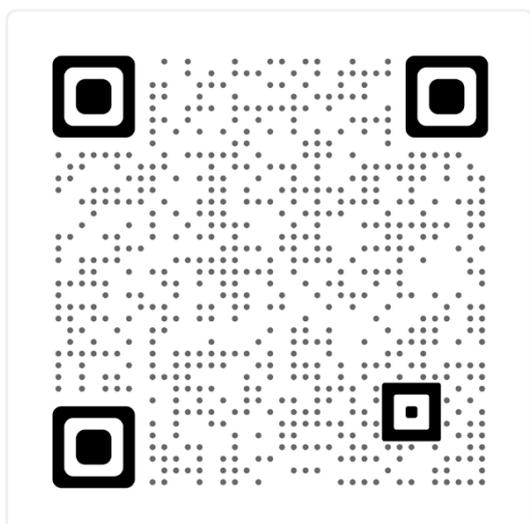
L'ADHÉSION 2025 A LA P'TITE GARE, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

FICHE ADHÉSION ET PAIEMENT INTERNET



<- [Le lien Hello asso](#)

FICHE ADHESION ET PAIEMENT EN PRÉSENTIEL



<- [Le lien Google Forms](#)

Centre Socioculturel « LA P'TITE GARE »



PROJET PEDAGOGIQUE 2025



ESPACE JEUNESSE

Saint Gilles Croix de Vie

SOMMAIRE DU PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique, présentation.....	
Présentation du centre socioculturel.....	17
• Les centres socioculturels	
• La P'tite Gare	
Le projet social.....	18
Les objectifs pédagogiques.....	19
Le public.....	22
L'équipe.....	24

Qu'est-ce que c'est ?

Le Projet Pédagogique découle du Projet Social de l'association Centre Socioculturel « La P'tite Gare ».

Ecrit par le directeur de l'Espace Jeunesse, en concertation avec l'équipe pédagogique, celui-ci met en avant les objectifs pédagogiques que se fixe l'équipe d'animation pour répondre aux objectifs éducatifs des bénévoles de l'association du Centre Socioculturel. L'Espace Jeunesse est un ensemble de projets et d'animations qui ont toutes un objectif ludique et éducatif, se résumant à un choix éducatif partagé entre parents, animateurs et intervenants.

Comment est-il évalué ?

Avec des temps d'échanges avec les jeunes, de manière formelle ou informelle.

En discutant avec les familles.

Durant les réunions d'équipes.

Lors de conseils d'administration.

Présentation du centre socioculturel

- **Les centres socioculturels**

Implantés au cœur des quartiers, dans les villes et en milieu rural, ils adhèrent à la Fédération nationale des Centres Sociaux. Ce sont des lieux d'animation sociale et culturelle ouverts à tous les habitants. Chacun peut y trouver des activités et des services dans les domaines les plus variés : insertion, loisirs, logement, garde d'enfants.

Un Centre Social est donc un équipement collectif et polyvalent pour les habitants du voisinage. Ce sont des équipements de proximité qui s'inscrivent dans une tradition et qui ont un projet. Depuis leur création, à la fin du siècle dernier, les Centres Sociaux ont eu pour objectif prioritaire de faire participer les habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et l'expression culturelle, au renforcement des solidarités, à la prévention et la réduction des exclusions. La spécificité du Centre Social réside ainsi dans la participation des habitants à son élaboration et à sa gestion.

Chaque Centre, parce qu'il est enraciné dans la réalité locale, a son identité propre, mais il fait partie d'un réseau qui souscrit aux références et aux exigences communes que nous avons rapidement décrites ici. Ce réseau est constitué de près de 900 Centres sociaux regroupés par 39 Fédérations ou regroupements, départementaux ou régionaux, adhérents à la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France. (En Vendée : 18 centres sociaux dont 16 associatifs)

- **La P'tite Gare**

Le Centre Socioculturel associatif « La P'tite Gare » est né le 18 mai 1998, par la volonté de la municipalité, de la Caisse d'Allocations Familiales, des habitants et des associations de Saint Gilles Croix de Vie. Le Centre Socioculturel « La P'tite Gare » est une association dont le but principal est d'être un lieu d'écoute, d'échanges, de réflexion, de coordination, de soutien à la vie de proximité. Il a une vocation sociale, familiale et intergénérationnelle. « La P'tite Gare » est située 35, rue du Maréchal Leclerc, à Saint Gilles Croix de Vie.

« Pourquoi "La P'tite Gare" ?

Tout simplement parce qu'autrefois ce bâtiment était la deuxième gare ferroviaire de Saint Gilles Croix de Vie. Le train, en suivant la côte, allait de Fromentine jusqu'aux Sables d'Olonne.

L'objectif du centre social est d'encourager la rencontre entre les différents acteurs de la vie locale. Cette démarche suppose le respect, la responsabilité, sans oublier la convivialité.

Le but principal du centre social « la P'tite Gare » est « d'être un lieu d'écoute, d'échanges, de rencontres, de réflexion, de soutien à la vie associative et de gestion de services répondant aux besoins de tous les habitants.

PROJET SOCIAL 2024-2027

01

S'AFFIRMER COMME
ACTEUR DE L'ÉCOLOGIE
AU QUOTIDIEN

Objectif 1 : Développer l'économie circulaire

(repair café, boîte à livres, vde ta chambre, disco soupe, prêts de jeux, de déguisements)

Objectif 2 : Sensibiliser et informer aux enjeux environnementaux

(composteur, formation de l'équipe, tri des déchets, ...)

Objectif 3 : Adapter la consommation du centre dans un souci d'exemplarité

(achat en circuit court, déplacement en vélo..)

02

TISSER LES LIENS
SOCIAUX PAR LE
PARTAGE ET LA
TRANSMISSION

Objectif 1 : Développer les rencontres et les échanges de savoir

(ateliers tricot, boîte à sardines, prêt de salle)

Objectif 2 : Accompagner les habitants aux usages du numérique

(la loco des savoirs, proposer des ateliers aux numériques)

Objectif 3 : Encourager les initiatives locales en accompagnant l'émergence de nouveaux projets

(être à l'écoute des habitants : aller-vers)

03

ANIMER LA VIE LOCALE

Objectif 1 : Proposer des temps pour tous les âges

(boum enfant, carnaval, semaine du goût, Téléthon, les jeux en famille, ludoplage..)

Objectif 2 : Proposer une ouverture culturelle

(fête de la musique, chant'appart, apéro concert, expositions..)

FAMILLE

Un air de familles : Etre parent au quotidien, parents solos .. mais pas que ! Grand parents? Arbre de transmission, jeux roulent : une ludothèque mobile

04

VIVRE AU QUOTIDIEN

LUDOTHEQUE "la Gare aux jeux"

ALSH 3-12 ANS

Les mercredis, les vacances scolaires, les séjours

LES ADULTES DE DEMAIN 11-25 ANS

Accompagner les jeunes à devenir des citoyens responsables, aller à la rencontre des jeunes sur notre territoire, orienter et proposer des animations de prévention

05

FAIRE VIVRE LA
TRANSVERSALITÉ

Objectif 1 : Renforcer les démarches de partenariat avec les acteurs locaux du territoire

(CTG, interconnaissances, forum commun des associations)

Objectif 2 : Accueillir, informer et être à l'écoute

(valoriser la fonction accueil, outils de communications, point info numérique CAF)

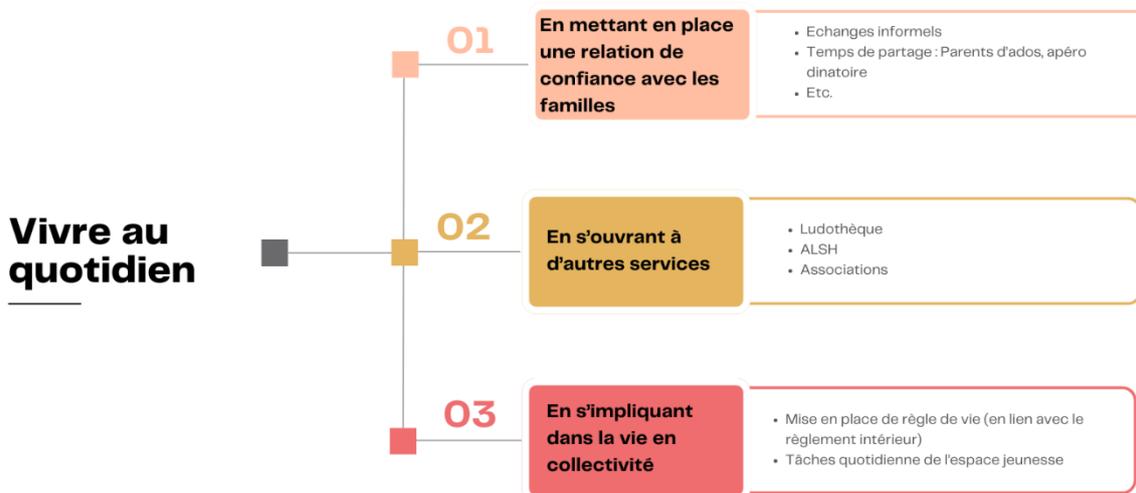
Objectif 3 : Renforcer le lien entre les bénévoles, les administrateurs et les salariés

(commissions de travail, les formations (projet...))

Objectif 4 : Encourager la participation citoyenne des habitants au sein du centre socioculturel

(les jeudis des bénévoles, aller vers les habitants (camion))

Les objectifs pédagogiques



• Mettre en place une relation de confiance avec les familles

Le Centre Socioculturel se révèle être un lieu complémentaire à celui de l'école et de la vie familiale. Bien que pour certains parents, emmener son jeune à la structure jeunesse peut demeurer une contrainte (professionnelle par exemple), nous souhaitons que cet endroit reste un lieu d'échange, de partage et de découverte.

L'accueil des parents est notamment un instant important de la journée, où se construisent confiance et convivialité. L'investissement des familles joue un rôle important dans l'équilibre de la structure, puisque celles-ci sont les principales actrices de l'éducation des enfants. L'information et l'écoute permettront donc une dynamisation au quotidien de la vie de l'Espace Jeunesse.

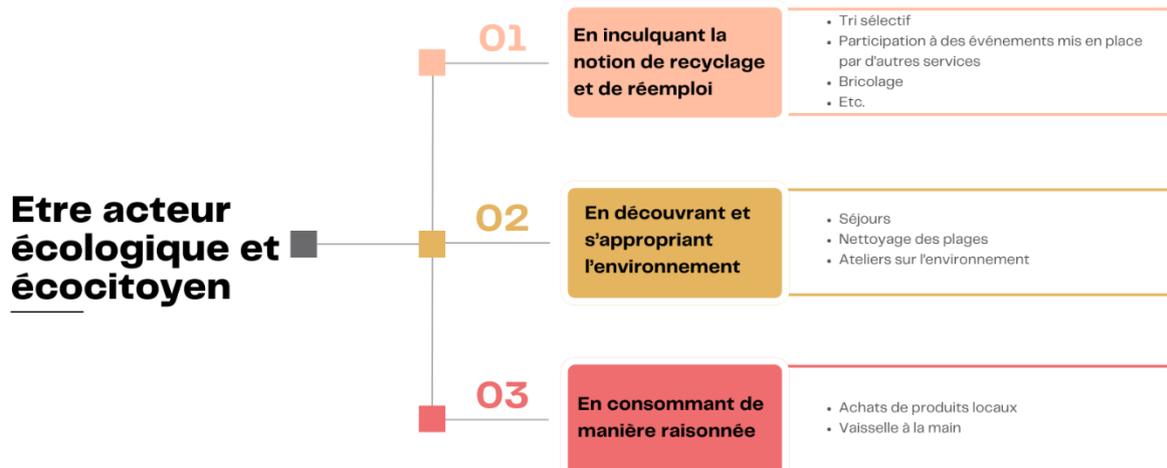
• S'ouvrir à d'autres services

L'équipe d'animation trouve nécessaire de travailler avec les différents services du centre socioculturel. En effet, la structure regorge de professionnels qualifiés dans de multiples domaines qui permettent d'élargir notre champ d'animation.

• S'impliquer dans la vie en collectivité

Au sein de la structure jeunesse, l'équipe d'animation veille à ce que chacun puisse s'impliquer et s'investir dans la vie en collectivité. Pour cela, des règles de vie en société sont mises en place avec les jeunes.

Le respect de l'autre est une règle non négociable au cœur de la structure.



- **Inculquer la notion de recyclage et de réemploi**

Au cours des différentes activités menées par l'Espace Jeunesse, une sensibilisation à l'écologie est menée par les animateurs, notamment par le biais de petits gestes du quotidien.

Un tri sélectif et un compost sont en place au sein du centre socioculturel. Des matériaux naturels et de récupération sont également utilisés lors de différentes activités.

- **Découvrir et s'approprier l'environnement**

Il est important, selon nous, d'investir les jeunes dans la préservation de l'environnement. Cela passe par des actions environnementales partagées par les associations territoriales.

Des séjours sont organisés au sein de l'Espace Jeunesse. Ceux-ci visent à découvrir l'environnement tout en responsabilisant les jeunes sur la manière de fonctionner dans ce nouvel environnement.

- **Consommer de manière raisonnée**

Il est important, selon nous, d'investir les jeunes dans une démarche de consommation réfléchie. Pour cela, l'équipe d'animation souhaite mettre en place des temps d'échanges avec les jeunes sur la notion de consommation réfléchie pour ensuite réfléchir avec les jeunes sur des actions à mettre en place pour appliquer cette notion.

S'impliquer dans la vie de l'espace jeunesse, du CSC et de la vie locale



• Participer à des événements du CSC

Le centre socioculturel organise plusieurs événements tout au long de l'année. Ceux-ci sont ouverts à tous. Certains de ces événements sont organisés par l'espace jeunesse (animateurs et/ou jeunes).

• Mettre en place des projets

L'équipe d'animation a pour mission d'accompagner les jeunes dans leurs projets, qu'ils soient collectifs ou individuels. Ceux-ci sont bien souvent à l'initiative des jeunes, mais l'animateur peut également être force de proposition pour les jeunes. Ce suivi de projets permet aux jeunes de s'impliquer dans la vie en société dans le respect des autres.

Il est important que les jeunes s'approprient leurs projets, cela nécessite donc un intérêt de chacun aux différentes étapes du projet.

• Développer les partenariats locaux

Il n'est pas toujours évident de pouvoir rencontrer les jeunes sur l'ensemble d'une commune. Afin de se faire connaître auprès d'eux, l'équipe d'animation veille à se rendre régulièrement sur les « lieux de vie » des jeunes.

Nous maintenons aussi plusieurs présences au sein des établissements scolaires de la commune chaque année.

Depuis quelques années, les structures jeunesse du Pays de Saint Gilles organisent régulièrement des journées communes afin de mieux se connaître.

Nous participons aussi à différentes activités proposées sur la commune qui nous permet de rencontrer différents acteurs locaux.

Le public

- **Les caractéristiques générales du public 11-13 ans**

Les transformations physiques observées durant la préadolescence résultent pour la plupart de modifications hormonales : le corps du pré-adolescent se transforme pour passer de celui d'un enfant à celui d'un adulte. On appelle cette phase la puberté : elle débute entre 9 et 16 ans et se termine en général entre 18 et 22 ans. La puberté survient à un rythme différent pour chaque individu. Ce sont les hormones sexuelles qui sont responsables des changements corporels observés. Le corps des garçons produira davantage de testostérone tandis que celui des filles, davantage d'œstrogènes.

Les changements corporels observés chez les deux sexes comprennent notamment des poussées de croissance, l'apparition de la pilosité pubienne et sous les aisselles ainsi qu'un besoin de sommeil croissant. De façon générale, le début de la puberté commence plus précocement chez les filles que chez les garçons.

Au-delà des changements physiques, la puberté entraîne également des bouleversements de la personnalité et du comportement. C'est au cours de cette étape que le pré-adolescent commence à construire son identité. L'autonomie et les activités sociales commencent à passer au premier plan. Les pré-ados développent peu à peu des compétences de communication, de contrôle émotionnel, de résilience. Ils renforceront aussi leur propre vision de l'éthique et de la morale.

Durant cette période, les règles de la vie en société sont intériorisées et le pré-adolescent devient capable de s'interroger sur leur signification et leur bien-fondé. Il commence également à s'interroger sur des questions essentielles (« qui suis-je ? », « que vais-je faire quand je serai adulte ? », etc.) et développe des préoccupations autour de la normalité et de la justice, en référence aux groupes de pairs (« qu'est-ce qui est normal ? », « qu'est-ce qui ne l'est pas ? », etc.). C'est également à ce stade qu'apparaissent les « bandes » : des petits groupes de même âge et de même sexe, partageant des activités communes et passant beaucoup de temps ensemble. On y remarque d'ailleurs une soumission forte à des codes (vêtements, musique, etc.).

Si le pré-adolescent revendique une certaine autonomie, il n'est toutefois pas encore indépendant sur le plan affectif. Il se construit une identité et s'affirme comme une personne à part entière. Il va donc tout d'abord chercher à savoir qui il est. Il va se comparer à des modèles, s'identifier – ou se différencier – à des personnes et / ou des groupes. Il aura besoin de l'avis de ses copains / copines pour entamer ou rompre une relation amoureuse. Les manifestations agressives - s'il y en a - reflètent quant à elles une anxiété et / ou une souffrance et non un rejet des autres.

Les réseaux sociaux vont quant à eux servir de « théâtre » dans la mise en scène de leur identité en construction, facilitée par la non-implication physique et qui peut aller jusqu'à la création d'avatars.

- **Les caractéristiques générales du public 14-17 ans**

Les transformations physiques observées durant l'adolescence résultent pour la plupart de modifications hormonales : le corps de l'adolescent se transforme pour passer de celui d'un enfant à celui d'un adulte. On appelle cette phase la puberté : elle débute entre 9 et 16 ans et se termine en général entre 18 et 22 ans. La puberté survient à un rythme différent pour chaque individu. Ce sont les hormones sexuelles qui sont responsables des changements corporels observés. Le corps des garçons produira davantage de testostérone tandis que celui des filles, davantage d'œstrogènes.

Les changements corporels observés chez les deux sexes comprennent notamment des poussées de croissance, une transpiration plus abondante, l'apparition des problèmes d'acné, l'apparition de la pilosité pubienne et sous les aisselles ainsi qu'un besoin de sommeil et de nourriture croissant. De façon générale, le début de la puberté commence plus précocement chez les filles que chez les garçons.

L'adolescence ne se caractérise pas uniquement par les changements physiques typiques de cette période. En effet, il s'agit d'un moment de la vie rempli de transformations émotionnelles et psychologiques aussi importantes que celles qui sont d'ordre physique.

Les adolescents se questionnent sur leur identité et ressentent un besoin grandissant d'indépendance. Il s'agit également d'une période de confusion où le jeune oscille entre son désir d'autonomie et celui d'être encore dépendant de ses parents.

Les amitiés prennent également une plus grande importance. De plus, la pression des pairs augmente et des changements comportementaux se produisent, créant parfois des conflits entre le jeune et ses parents ou adultes référents (animateurs par exemple). Rempli d'insouciance, se sentant invulnérable, l'adolescent recherche de nouvelles expériences et peut parfois s'exposer à des situations dangereuses ou néfastes pour son bien-être ou sa santé : consommation de tabac, d'alcool ou de drogues, conduite automobile ou comportements sexuels à risques, etc.

L'adolescence comporte également son lot de décisions difficiles auxquelles le jeune doit faire face, ce qui engendre toutes sortes d'émotions. Beaucoup de patience et de compréhension sont nécessaires de la part de l'entourage.

L'équipe

- **L'équipe d'animation**

Le bon fonctionnement de l'espace jeunesse repose en grande partie sur les qualités de son équipe d'animation. Celle-ci est composée de professionnels de l'animation, diplômés de : BAFA, BPJEPS, Brevet de Surveillant de Baignade.

Cette équipe est constituée d'une directrice (Manon CONDEVAUX) et d'un animateur jeunesse (Gwenolé DAVERDON), qui se réfère à la réglementation en vigueur, et est tenue d'assurer la sécurité physique et affective du jeune qui lui est confié. L'équipe a également pour mission de conserver un bon relationnel avec les familles.

Pour les périodes de vacances scolaires, des animateurs saisonniers (eux aussi diplômés) viennent renforcer, pour mener à bien ce projet éducatif.

La direction se doit d'établir un climat d'écoute et de confiance au sein de l'équipe pour assurer une bonne harmonie de travail. Les différentes compétences des animateurs permettent un élargissement des techniques d'animations proposées aux jeunes de la structure.

- **Les bénévoles**

L'association du centre socioculturel « La P'tite Gare » ne pourrait pas vivre correctement sans les nombreuses présences des bénévoles tout au long de l'année. Ces derniers alternent entre gestion de l'association, soutien aux techniciens lors de manifestations, réunions de commissions de services...

La commission jeunesse (composée d'administrateurs, de parents bénévoles...) se réunit plusieurs fois dans l'année pour évoquer les orientations de la structure jeunesse. Ces mêmes personnes donnent également de leur temps pour accompagner les jeunes lors de différents projets mis en place.

